

**TROILUS ENTREPREND LA SOUMISSION D'UNE ERES, MARQUANT AINSI UN PROGRÈS IMPORTANT VERS L'OBTENTION DU PERMIS FINAL**

**Le 29 janvier 2025, Montréal, Québec** – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FRA : CM5R) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a entamé le processus de soumission de son évaluation des répercussions environnementales et sociales (« ERES ») pour le projet d'or et de cuivre Troilus, situé dans le centre nord du Québec, au Canada. Il s'agit d'une étape cruciale dans le processus d'autorisation de la Société, qui fait progresser l'un des plus grands gisements d'or-cuivre non exploités du Canada vers la construction.

Dans le cadre d'une approche actualisée et plus collaborative définie par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et le gouvernement de la Nation des Cris, Troilus a pu soumettre des sections de son ERES pour examen à mesure qu'elles étaient achevées, plutôt que d'attendre que l'ensemble du rapport soit finalisé. Ce processus itératif a déjà facilité un engagement constructif, les premières réactions et observations de l'Agence ayant été intégrées dans la soumission finale de la Société. En répondant aux questions et en résolvant les problèmes dès le début du processus, cette approche devrait permettre de rationaliser le processus d'autorisation final et de réduire les allers-retours une fois que l'ERES complète aura été officiellement soumise.

***Un engagement pluriannuel en faveur de l'implication des parties prenantes et de la responsabilité environnementale***

L'ERES représente l'aboutissement de plus de cinq années de travail pour Troilus, y compris des études approfondies sur le terrain et une collaboration avec les parties prenantes et les communautés autochtones locales. Voici quelques points saillants de ces efforts :

- Consultations publiques et privées avec les communautés locales, y compris la Nation des Cris, afin de garantir l'alignement sur les priorités régionales et les valeurs culturelles.
- Études environnementales de base menées pour évaluer et atténuer les répercussions potentielles sur les écosystèmes locaux.
- Études sociales et économiques complètes portant sur les avantages à long terme du projet pour la région.

La préparation de l'ERES a été menée en partenariat avec des entreprises environnementales et d'ingénierie de premier plan, BluMetric et Stantec, afin de garantir que le rapport respecte les normes environnementales, sociales et techniques les plus strictes.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « *Le lancement du processus de soumission de l'ERES est une étape importante pour Troilus, qui fait progresser son projet vers l'obtention du permis final et le développement. Le nouveau cadre itératif nous a permis de nous engager directement avec les régulateurs et les parties prenantes, de résoudre rapidement les problèmes et d'intégrer leurs*

*commentaires dans le rapport final. Cette approche démontre non seulement notre engagement en faveur de la transparence et de la collaboration, mais elle garantit également que le document final est aussi solide et complet que possible. Nous pensons que cette approche collaborative contribuera à rationaliser le processus d'autorisation et permettra à Troilus de faire avancer le projet avec succès et de manière durable. »*

Dans le cadre de son engagement continu pour le développement responsable des ressources, Troilus maintiendra une communication ouverte avec les communautés locales et les autorités réglementaires tout au long du processus d'ERES. La soumission finale de l'ERES devrait être achevée au deuxième trimestre de 2025.

### **À propos de Troilus Gold Corp.**

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km<sup>2</sup> dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

### **Pour plus de renseignements :**

#### **Caroline Arsenault**

*Vice-présidente, communications de l'entreprise*

1 647 407-7123

[info@troilusgold.com](mailto:info@troilusgold.com)

### **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective**

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant le calendrier et l'incidence de l'assèchement et de l'ERES, la probabilité que le processus de soumission des grandes lignes aboutisse à l'obtention par la Société des autorisations requises dans un délai accéléré ou à leur obtention générale, les énoncés des plans de financement, les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits*

*importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, notamment : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, notamment, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.*